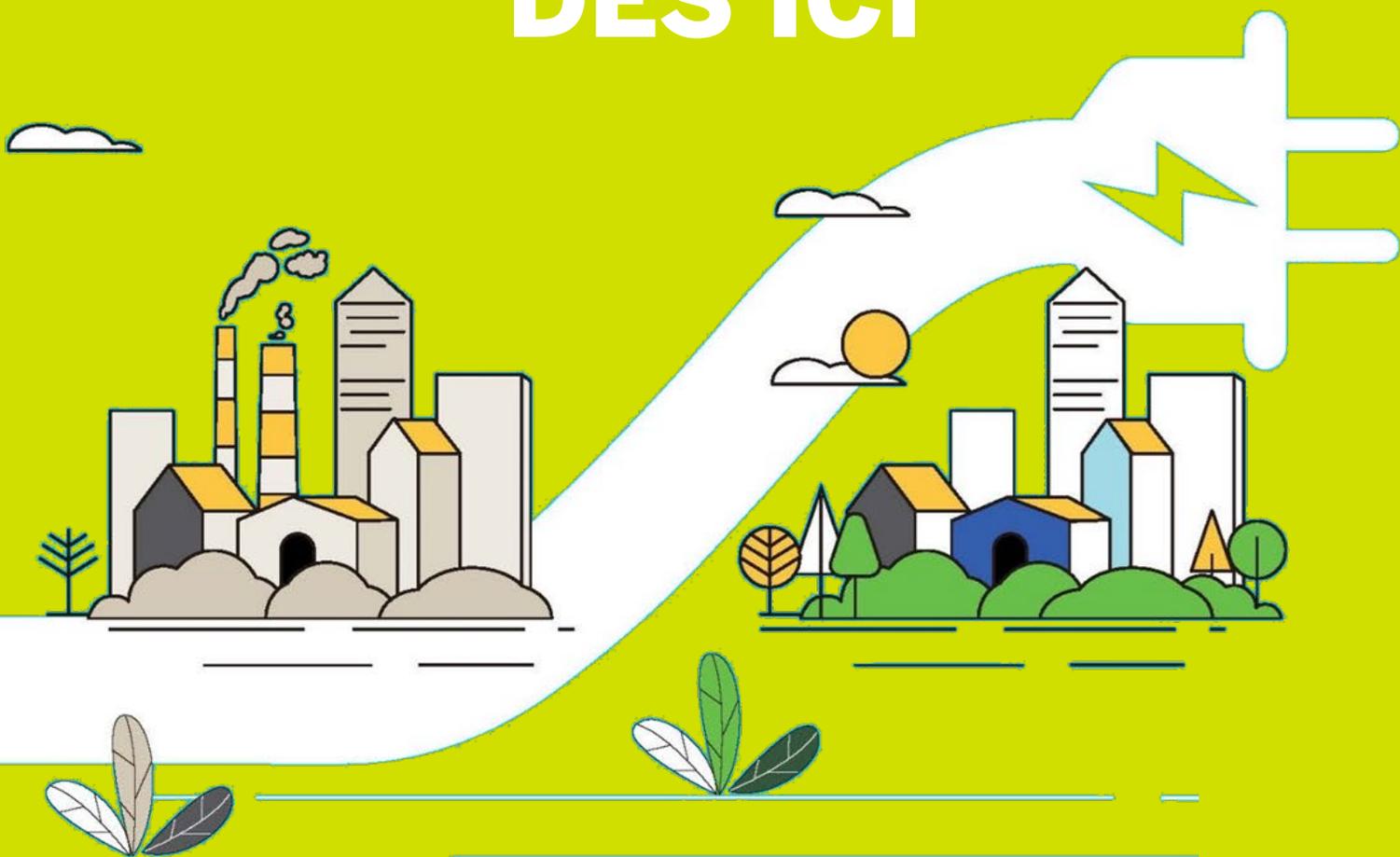


PROGRAMME

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ICI



Grille d'évaluation Multicritère



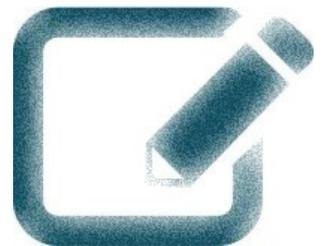
GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Programme Transition des ICI

Chaque volet dispose de sa propre grille d'évaluation, décrite ci-dessous.

Le comité d'analyse recommandera au comité de sélection les projets qui auront le plus haut score et qui permettront d'optimiser l'enveloppe de la subvention pour l'atteinte de l'objectif de décarbonation du programme soit de réduire les émissions de CO₂eq de 90 tonnes à la fin du programme.

La documentation sera envoyée aux membres du comité d'analyse une semaine avant la tenue du comité afin de leur permettre d'évaluer les projets déposés. Lors du comité, les membres discuteront des pointages accordés et pourront les modifier s'ils le jugent pertinent. **La moyenne des notes émises par les membres du comité sera le pointage retenu.**



GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Appel à projet **volet 1** : (Implantation)

Grille d'analyse – Appel à projets - Volet 1

Catégorie de critères	Critères d'évaluation	%	Description	Points
Potentiel	<p>Potentiel de réduction des carburants fossiles atteignant les objectifs de décarbonation du programme (Objectif du programme : 90 Tonnes de CO₂eq à la fin de l'implantation de tous les projets financés par le programme.)</p> <p>Critère éliminatoire : Si \leq à 15 % : candidature rejetée</p>	45	<p>De 31 à 45 % = Le projet surpasse de 2 fois ou plus l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>De 24 à 30 % = Le projet surpasse de moins de 2 fois l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>23 % = Le projet atteint l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>De 1 à 24 % = Le projet se situe en deçà de l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>0 % Le projet ne permet pas la décarbonation du bâtiment. (Aucune réduction de CO₂eq.)</p> <p>* Selon l'hypothèse suivante : Si on vise minimalement 11 projets déposés, une réduction de 8.2 tonnes par projet atteindra l'objectif de décarbonation de 90 tonnes de CO₂eq à la fin du programme.</p>	
Pertinence	Clarté du projet et de l'objectif	10	<p>10 = le projet est clair et bien détaillé et l'objectif est clairement précisé.</p> <p>5 = le projet est clair et bien détaillé, mais l'objectif manque de clarté.</p> <p>Ou</p> <p>le projet manque de clarté et de détails, mais l'objectif est clair.</p> <p>0 = le projet et l'objectif manquent tous deux de clarté.</p>	
			Sous-total ➡	

GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Catégorie de critères	Critères d'évaluation	%	Description	Points
Pertinence (suite)	<p>Enjeux énergétiques rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> › La consommation énergétique est suffisante pour justifier une étude et générer de possibles mesures. › La consommation d'énergie fossile est suffisamment présente pour offrir un potentiel de réduction de GES. 	10	<p>10 = Le projet surpasse les attentes concernant les deux types d'enjeux énergétiques. 8 = Le projet surpasse les attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques. 6 = Le projet répond aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques. 2 = Le projet répond aux attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques. 0 = Le projet ne répond pas aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques.</p>	
	<p>Capacité de réalisation (financière + main-d'œuvre)</p> <p>Critère éliminatoire : Si <20 = candidature rejetée</p>	25	<p>Bloc de 0 à 15 points - Capacité du candidat à contribuer financièrement à son projet :</p> <p>15 = Le candidat dispose de liquidité suffisante pour honorer les coûts du projet sans avoir recours à aucune subvention. 10 = Le candidat dispose de liquidité suffisante pour honorer les coûts non subventionnés du projet. 0 = Le candidat ne dispose pas de liquidité suffisante pour honorer les coûts non subventionnés du projet.</p> <p>Bloc de 0 à 10 points - Capacité du candidat à contribuer en main-d'œuvre à son projet :</p> <p>10 = Le candidat dispose de ressources humaines pour réaliser le projet. (Inclure la sous-traitance). 0 = Le candidat ne dispose pas de ressources humaines pour réaliser le projet. (Inclure la sous-traitance).</p>	
			Sous-total ➔	

GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Catégorie de critères	Critères d'évaluation	%	Description	Points
Impacts et retombées du projet	Intègre/effectue des projets en DD (ex. : Démarche D ² , pratiques écoresponsables, projet d'efficacité énergétique, etc.)	5	<p>0 = le candidat n'a pas déclaré avoir réalisé d'autre action écoresponsable au sein de son entreprise ou sur le bâtiment faisant l'objet du projet (autre que le projet présenté).</p> <p>3 = le candidat a réalisé ou planifie réaliser une ou plusieurs autres actions écoresponsables au sein de son entreprise ou sur le bâtiment faisant l'objet du projet (autre que le projet présenté).</p> <p>5 = le demandeur a obtenu, ou est en voie d'obtenir une certification reconnue en développement durable pour son entreprise ou pour le bâtiment faisant l'objet du projet.</p>	
	Fiabilité des données Critère éliminatoire : Si 0 % = candidature rejetée	5	Est-ce que le rapport est signé par un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs 0 = non, 5 = oui	
			Sous-total ➔	
			Total ➔	

GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Appel à projet **volet 2** : (Analyses et Implantation)

Grille d'analyse – Appel à projets - Volet 2				
Phase A - Analyse				
Catégorie de critères	Critères d'évaluation	%	Description	Points
Potentiel	<p>Potentiel de réduction des carburants fossiles atteignant les objectifs de décarbonation du programme (90 Tonnes de CO₂eq à la fin du programme)</p> <p>Critère éliminatoire : Si $\leq 20\%$: candidature rejetée</p>	80	<p>de 41 à 80 % = Le projet surpasse l'objectif de décarbonation du programme.</p> <p>40 % = Le projet atteint l'objectif de décarbonation du programme.</p> <p>de 1 à 39 % = Le projet se situe en deçà de l'objectif de décarbonation du programme.</p> <p>0 % = Le projet ne permet pas la décarbonation du bâtiment. (Aucune réduction de CO₂eq.)</p> <p>* Selon l'hypothèse suivante : Minimale 11 projets seront déposés et une réduction de 8.2 tonnes par projet atteindra l'objectif de décarbonation de 90 tonnes de CO₂eq à la fin du programme.</p>	
Sous-total ➔				
Pertinence	Clarté du projet et de l'objectif	10	<p>10 = le projet est clair et bien détaillé et l'objectif est clairement précisé.</p> <p>5 = le projet est clair et bien détaillé, mais l'objectif manque de clarté.</p> <p>Ou</p> <p>le projet manque de clarté et de détails, mais l'objectif est clair.</p> <p>0 = le projet et l'objectif manquent tous deux de clarté.</p>	
	<p>Enjeux énergétiques rencontrés</p> <p>2 types d'enjeux énergétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> › La consommation énergétique est suffisante pour justifier une étude et générer de possibles mesures. › La consommation d'énergie fossile est suffisamment présente pour offrir un potentiel de réduction de GES. 	10	<p>5 = Le projet surpasse les attentes concernant les deux types d'enjeux énergétiques.</p> <p>4 = Le projet surpasse les attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques.</p> <p>3 = Le projet répond aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques.</p> <p>2 = Le projet répond aux attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques.</p> <p>0 = Le projet ne répond pas aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques.</p>	
Sous-total ➔				

GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Phase B - Implantation				
Catégorie de critères	Critères d'évaluation	%	Description	Points
Potentiel	<p>Potentiel de réduction des carburants fossiles atteignant les objectifs de décarbonation du programme (Objectif du programme : 90 Tonnes de CO₂eq à la fin de l'implantation de tous les projets financés par le programme.)</p> <p>Critère éliminatoire : Si \leq à 15 % : candidature rejetée</p>	45	<p>De 31 à 45 % = Le projet surpasse de 2 fois ou plus l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>De 24 à 30 % = Le projet surpasse de moins de 2 fois l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>23 % = Le projet atteint l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>De 1 à 24 % = Le projet se situe en deçà de l'objectif de décarbonation du programme suivant l'hypothèse indiquée.</p> <p>0 % = Le projet ne permet pas la décarbonation du bâtiment. (Aucune réduction de CO₂eq.)</p> <p>*Selon l'hypothèse suivante : Si on vise minimalement 11 projets déposés, une réduction de 8.2 tonnes par projet atteindra l'objectif de décarbonation de 90 tonnes de CO₂eq à la fin du programme.</p>	
			Sous-total ➔	
Pertinence	Clarté du projet et de l'objectif	10	<p>10 = le projet est clair et bien détaillé et l'objectif est clairement précisé.</p> <p>5 = le projet est clair et bien détaillé, mais l'objectif manque de clarté.</p> <p>Ou</p> <p>le projet manque de clarté et de détails, mais l'objectif est clair.</p> <p>0 = le projet et l'objectif manquent tous deux de clarté.</p>	
	<p>Enjeux énergétiques rencontrés</p> <ul style="list-style-type: none"> › La consommation énergétique est suffisante pour justifier une étude et générer de possibles mesures. › La consommation d'énergie fossile est suffisamment présente pour offrir un potentiel de réduction de GES. 	10	<p>5 = Le projet surpasse les attentes concernant les deux types d'enjeux énergétiques.</p> <p>4 = Le projet surpasse les attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques.</p> <p>3 = Le projet répond aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques.</p> <p>2 = Le projet répond aux attentes concernant un seul des deux enjeux énergétiques.</p> <p>1 = Le projet ne répond pas aux attentes concernant les deux enjeux énergétiques.</p>	

GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Phase B - Implantation				
Catégorie de critères	Critères d'évaluation		Description	Points
Pertinence	Capacité de réalisation (financière + main-d'œuvre) Critère éliminatoire : Si <20 % : candidature rejetée	25	<p>Bloc de 0 à 15 points - Capacité du candidat à contribuer financièrement à son projet :</p> <p>15 = Le candidat dispose de liquidité suffisante pour honorer les coûts du projet sans avoir recours à aucune subvention.</p> <p>10 = Le candidat dispose de liquidité suffisante pour honorer les coûts non subventionnés du projet.</p> <p>0 = Le candidat ne dispose pas de liquidité suffisante pour honorer les coûts non subventionnés du projet.</p> <p>+</p> <p>Bloc de 0 à 10 points - Capacité du candidat à contribuer en main-d'œuvre à son projet :</p> <p>10 = Le candidat dispose de ressources humaines pour réaliser le projet. (Inclure la sous-traitance).</p> <p>0 = Le candidat ne dispose pas de ressources humaines pour réaliser le projet. (Inclure la sous-traitance).</p>	
			Sous-total ↻	
Impacts et retombées du projet	Intègre/effectue des projets en DD (ex. : Démarche D ² , pratiques écoresponsables, projet d'efficacité énergétique, etc.)	5	<p>0 = le candidat n'a pas déclaré avoir réalisé d'autre action écoresponsable au sein de son entreprise ou sur le bâtiment faisant l'objet du projet (autre que le projet présenté).</p> <p>3 = le candidat a réalisé ou planifie réaliser une ou plusieurs autres actions écoresponsables au sein de son entreprise ou sur le bâtiment faisant l'objet du projet (autre que le projet présenté).</p> <p>5 = le demandeur a obtenu ou est en voie d'obtenir une certification reconnue en développement durable pour son entreprise ou pour le bâtiment faisant l'objet du projet.</p>	
	Fiabilité des données Critère éliminatoire : Si 0 % : candidature rejetée	5	Est-ce que le rapport est signé par un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs 0 = non, 5 = oui	
			Sous-total ↻	
			Total ↻	